

# COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°5 DU mardi 30 mars 2021

Collège Antoine Guichard

---

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration débute à 18h06. Il y a 22 votants.

En raison de la situation sanitaire et des recommandations ministérielles, il est réuni en mode hybride.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les parents d'élèves, Morgane Le Marec pour la F.C.P.E..

Des modifications à l'ordre du jour sont proposées.

I – Gestion Matériel et financière

6 – Adhésion à l'acceptation des paiements par cartes bancaires

7 – Adhésion à l'acceptation des paiements par Payfip

8 – convention Aispas

Pas de questions à rajouter à l'ordre du jour.

Le compte rendu du C.A. n°4 du 02/02/2021 est voté à l'unanimité : 22 pour
--

Ordre du jour est voté à l'unanimité : 22 pour
--

## I – Gestion Matérielle et Financière

### 1 – Approbation du compte financier 2020

M. CAZALS, adjoint-gestionnaire, présente le compte financier au conseil d'administration, puis M CLAIRET, agent comptable présente le rapport de l'agent comptable . M. DUCRAY précise qu'il souhaite pour les années à venir pouvoir effectuer des prélèvements sur le fond de roulement afin de pouvoir abonder des matières qui auront au préalable effectué une demande d'achat de gros matériels ou de projets spécifiques.

M CLAIRET précise que près de 20 000 € sont versés aux prestataires suite à des voyages annulés compte-tenu de la situation et qu'une société est déjà en liquidation judiciaire pour 9275 €. Il conviendra d'attendre la répartition judiciaire pour connaître le montant des sommes restituées.

Le conseil d'administration vote sans réserve le compte financier 2020.

voté à l'unanimité : 22 pour
------------------------------

### 2 – Affectation du résultat du compte financier 2020

Affectation du résultat au fond de roulement unique.

voté à l'unanimité : 21 pour
------------------------------

### 3 – Adhésion au marché de fourniture et d'acheminement de l'électricité

Les termes du précédent groupement d'achat arrivant à échéance le 31/12/2021, il convient, si le conseil d'administration le vote, de le renouveler. Ce contrat permet de mutualiser l'acheminement de l'électricité et de baisser les tarifs.

voté à l'unanimité : 21 pour
------------------------------

### 4 – Convention Madmaths

Il s'agit d'une convention pour la tenue en deux représentations destinées aux élèves de 3<sup>ème</sup> de deux spectacles de présentation des mathématiques de façon plus ludique. Coût 2043.21 euros.

voté à l'unanimité : 21 pour

5 – Acceptation d'un don du FSE pour le projet Madmaths

Don du FSE d'un montant de 600 euros.

voté à l'unanimité : 21 pour

6 – Adhésion à l'acceptation des paiements par cartes bancaires

Ce contrat qui sera signé par le chef d'établissement vient en actualisation du précédent voté l'année dernière (convention TIPI) et permet les règlements en télépaiement des différents frais, principalement la restauration, par les bénéficiaires.

voté à l'unanimité : 21 pour

7 – Adhésion à l'acceptation des paiements par Payfit

M CAZALS précise le montant des frais pour chaque transaction du dispositif PAYFIP qui sera mis en service en septembre au plus tôt.

voté à l'unanimité : 21 pour

8 – Convention avec l'association AISPAS

Une association viendra au collège faire une animation pour la prévention et la lutte contre les abus et les agressions sexuelles. Il s'agit de 7 interventions pour chacune des classes de 6<sup>ème</sup> (191 élèves). Celles-ci sont gratuites. Une BD permettant de suivre l'intervention sera remise aux élèves pour un coût total 477.50 euros.

voté à l'unanimité : 21 pour

## **II – Vie de l'EPLE**

1 – Bilan de la situation et du protocole sanitaire

Depuis le retour des élèves après les vacances d'hiver, plusieurs dispositions ont été modifiées.

Se sont dorénavant les élèves qui changent de salles entre les cours en respectant un sens de circulation. Les salles sont désinfectées et aérées à chaque intercour par les enseignants qui les occupent, en plus des aérations le matin, pendant les récréations et la pause méridienne et le soir.

Renforcement du protocole dans le self avec 4 zones de restauration, une par niveau. L'appel des élèves demi-pensionnaires a dû être adapté à ces changements.

L'EPS a vu son accès au gymnase de nouveau possible et Monsieur le Principal remercie la mairie de Veauche pour sa rapidité à sa remise à disposition. Les sorties à la piscine vont pouvoir elles aussi reprendre mais seulement une classe à la fois contre deux en temps normal. Les protocoles aux vestiaires auraient laissé un temps bien trop restreint dans l'eau. Un projet est étudié pour permettre aux élèves non-nageur d'une classe de se greffer à la classe en sortie.

Les réunions dans l'enceinte de l'établissement ne peuvent excéder 6 personnes conformément aux directives sanitaires. Cette mise en place est particulièrement difficile à tenir pour certaines réunions.

Deux campagnes de dépistage ont été menées sur 206 puis 78 personnes. Zéro résultat positif. La situation de l'absentéisme est stable.

Monsieur le Principal tiendra régulièrement les membres du conseil d'administration au courant des différents changements.

La réunion d'orientation pour les 3<sup>èmes</sup> a dû être modifiée.

Les portes ouvertes de l'établissement ont été annulées. Un article de présentation spécial a été ajouté à l'ENT en accès libre. Monsieur le Principal s'est rendu également dans les classes de Cm2 du secteur, et les enseignants préparent un diaporama de présentation. Les parents d'élèves de Cm2 devraient pouvoir prochainement poser des questions à l'administration du collège.

## 2 – Démarche d'évaluation des EPLE

M le Principal fait le point depuis le dernier conseil d'administration :

Le mois de février a été consacré au travail d'analyse des résultats des questionnaires mené dans chacun des groupes pour la partie qui les concernaient.

Début mars, quatre réunions ont été organisées avec pour objectif d'essaimer les travaux de chaque groupe à l'ensemble des personnels afin d'enrichir encore la réflexion. Parallèlement, chaque groupe s'est engagé dans le processus de rédaction du rapport d'auto-évaluation par des échanges de productions entre les différents membres puis le rapport terminé a été soumis à la relecture de l'ensemble des membres du comité de pilotage. La présentation en est faite aux instances.

M Ducray insiste sur les 14 préconisations énoncées dans ce rapport :

- + Développer l'ambition des élèves en les incitant à prendre des initiatives pour être véritablement « acteurs » dans les apprentissages.
  - + Mieux reconnaître et valoriser l'engagement des élèves dans le cadre de l'évaluation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
  - + Renforcer la communication auprès des familles pour rendre plus explicites les procédures et les enjeux de l'évaluation par compétences et de la semestrialisation.
  - + Développer l'entraide entre élèves que ce soit dans les apprentissages ou dans la vie au collège.
  - + Conforter le climat scolaire dans un collège « captif » où la population scolaire a connu une croissance continue depuis 2012.
  - + Faire mieux connaître et vulgariser les axes stratégiques et les outils de pilotage à l'ensemble des personnels et des usagers et en premier lieu les parcours éducatifs en prenant appui sur l'espace numérique de travail.
  - + Interroger la dynamique numérique de l'établissement dans le cadre du prochain contrat d'objectifs tripartite.
  - + Assurer un meilleur suivi des outils de pilotage par la mise en place d'un calendrier pluriannuel de retours d'expériences et l'instauration d'outils de communication partagés.
  - + Assurer la pérennité des dispositifs d'accompagnement des élèves.
  - + Mettre en place une programmation pluriannuelle des dépenses de fonctionnement et d'investissement.
  - + Améliorer les procédures de suivi des décisions prises en instances et développer des espaces de réflexion et d'échanges hors instances.
-

- + Encourager toutes les formes d'échanges entre les personnels pour conforter l'établissement dans son rôle de « lieu de formation et de développement professionnel. »
- + Formaliser et développer la démarche de coopération avec les partenaires institutionnels et les partenaires de terrain.
- + Instaurer des process pour assurer la pérennité des actions et projets.

Le processus d'auto-évaluation arrivé à son terme, il conviendra pour chacune des 14 préconisations de déterminer la priorité dans la mise en œuvre et pour chacune d'elles, d'élaborer « la feuille de route » qui permettra de la réaliser en prévoyant les actions à mettre en place, les personnels ou instances à convoquer et la bonne temporalité. Le rapport d'auto-évaluation apporte déjà un certain nombre d'éléments sur la concrétisation de ces préconisations. L'évaluation externe ( phase 2 de la démarche ) va encore enrichir ce travail.

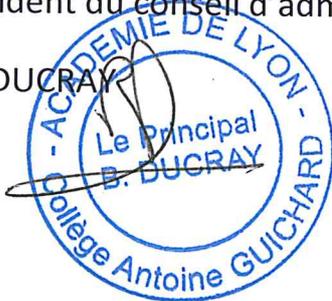
M Ducray remercie tous les personnels qui se sont investis dans ce travail dans un contexte particulièrement perturbé cette année.

La séance est levée à 19h42

---

Le président du conseil d'administration

BORIS DUCRAY



La secrétaire de séance

MORGANE LE MAREC

A handwritten signature in black ink, which appears to be "Morgane Le Marec", written over the printed name.